

Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 01 juillet 2015/ Affiché le 03/07/2015

Ouverture de séance à 19 h 40

Secrétaire de séance : M. Patrick LIEGEON

Présents : Olivier ILLICETO, Patrick LIEGEON, Daniel PACQUELET Maurice VUILLARD, Patricia FAGIANI, Mathilde COUTURIER, Cindy VIONNET, Mickaël BERGER. M. Dimitri JOURDIN.

Absents excusés : Frédéric CANNELLE donnant procuration à M. Dimitri JOURDIN

ABSENTS : Sylvain REMONNAY

Approbation du compte rendu du conseil municipal de la séance du 03/06/15, à l'unanimité.

BUDGET - FINANCES

Le conseil municipal décide l'acquisition de matériel informatique et Wifi pour équiper la mairie et le camping.
Une demande de subvention DETR sera déposée.

PATRIMOINE – URBANISME - TRAVAUX – VOIRIE

PLU : Elaboration du PADT (Projet d'aménagement et de développement durable)

Une réunion publique d'information, à laquelle seront conviés les habitants, est programmée mercredi 09 septembre 2015 à 19 h 30 à Saint-Point-Lac, sous le chapiteau de l'Echo du Lac.

Eglise : lancement de la consultation des entreprises. Après un appel à concurrence sur le journal « Terre de Chez Nous ».

Validation par la DRAC du projet version 4.

Urbanisme :

- Lotissement : Signature prochaine de l'acte de vente de la 2^{ème} parcelle (LEPRINCE/FRASCHINI)
- Signature de l'acte notarié pour l'acquisition du terrain d'assises du camping, programmée fin juillet.
- Dossier LECLEIRE : Rappel par courrier, de la demande de mise en conformité.
- Réception d'une demande d'annulation pour la construction d'un garage par Mme SCHMIDT.
- PC LANQUETIN Jean-Pierre pour transformation d'un hangar agricole en gîte.
- Vente de terrain de «EARL Frédéric CANNELLE» : le conseil municipal décide de vendre un terrain A410 en zone NC à 0.24€ le m², conformément à l'estimation du service des domaines.

Travaux de voirie

Suite aux fortes pluies, plusieurs dégradations de chaussées ont été constatées, route de Malpas, dans le bois, l'entreprise Saulnier fera une intervention pour améliorer l'écoulement de l'eau de ruissellement.

D'autres travaux d'amélioration seront réalisés entre la rue de la Source et la route de Malpas. Ainsi que sur la RD 129, après avis du STA de Pontarlier

Sécurité routière

Mise en place de panneaux de stationnement (achat auprès de la Sté GIROD). Mise en place de signalisation afin de faire ralentir les véhicules

L'installation d'un 2^{ème} radar pédagogique, est envisagée.

Une étude va être menée sur les aménagements dans le village, en collaboration avec le Service aux maires du Conseil Départemental, afin de choisir un maître d'œuvre. Une rencontre avec M. DREZET, est prévue le 06 juillet prochain.

FORET

Coupes de bois en forêt non soumise : avis de mise en paiement d'une vente groupée de mars 2015 (28 106,14 € h.t.)

Non soumis : le marquage a été effectué. En attente des propositions des acheteurs intéressés.

EDUCATION – CULTURE - LIEN SOCIAL

Courriers de remerciements écrits par les enfants, suite à la subvention accordée pour des sorties pédagogiques.

PEDT : validé au conseil municipal de Labergement Ste Marie

Périscolaire : avis défavorable du conseil concernant les horaires avancés du matin, maintien du dispositif d'inscription à la semaine.

ADMR : contrat non renouvelé à la ludothèque. Une récolte de jeux est prévue sur la commune.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Gestion des déchets

La mise en place de la redevance incitative est prévue en 2017. Une enquête publique pour recenser les besoins, est prévue en août/septembre. Une réunion publique se tiendra en octobre.

* *Départ de M. Maurice VUILLARD à 21 h 05*

FETES ANIMATIONS - CEREMONIES - MANIFESTATIONS

Journée sans voiture : le bilan s'avère positif.

Participation financière : 6 communes X 1 000€ et 2 communes à 500€ (dont Saint-Point-Lac).

L'Echo du Lac se propose d'engager un groupe pour l'animation de son stand, l'an prochain.

Triathlon : Bilan satisfaisant, prévoir une 3^{ème} toilette pour la prochaine édition.

Journées du patrimoine : 19/20 septembre.

Le conseil municipal valide le calendrier des animations des « Amis de l'église » et autorise l'utilisation de l'église pour ces manifestations.

QUESTIONS DIVERSES

Canicule : le Plan National Canicule est activé au niveau 1 entre le 1^{er} juin et 31 août pour assurer la prévention et la gestion sanitaire de la période estivale. Mise à jour du registre nominatif des personnes à risque isolées, personnes âgées, personnes handicapées qui en font la demande en mairie.

Depuis le 30/06/2015 : alerte de niveau 3, orange. Recommandations sur les mesures de préventions.

DSP Camping : le liquidateur judiciaire a adressé un courrier à la mairie, l'informant que la créance de 22 815,43€ que la commune a fait valoir, suite à la fin de la DSP pour la gestion du camping, est irrécouvrable du fait de l'insolvabilité et la mise en liquidation de la société gérée par messieurs Vallet et Monnier.

Programmation du prochain conseil : 03/09/2015

Programmation ouverture des plis pour l'appel d'offre travaux de l'église : 07/09/2015, 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40

Saint-Point-Lac, le .03/07/2015, Le Maire, Patrick LIEGEON